

14 JUIN 2018

Le ..... في

REF

المرجع

## DECISION

*La Direction Générale*

- Vu la loi N° 2016-22 du 24/03/2016 relative au Droit d'accès à l'information.

### Décide

**Article Unique :** M. Imed BOUHAHA est désigné responsable du *Droit d'accès à l'information* à la BNA. M. Mohamed GAIEB est son suppléant.